



FNAUT
transport
consommation
environnement



32 rue Raymond Losserand 75014 Paris
01 43 35 02 83 - contact@fnaut.fr

Communiqué du 15 décembre 2016

A l'occasion de son 20^{ème} congrès, la FNAUT a attribué son Ticket vert à Grenoble Alpes Métropole

Créée en 1978, la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) rassemble 150 associations de piétons, de cyclistes, d'usagers des transports urbains et interurbains, d'autopartageurs : des associations locales telles que l'ADTC Grenoble ou nationales telles que Rue de l'Avenir.

Association de consommateurs, agréée par l'Etat, et de protection de l'environnement, groupe de réflexion sur la politique des transports, la FNAUT étudie tous les modes de transport, de voyageurs et de fret, et leurs enjeux économiques, sociaux et écologiques. Elle est strictement indépendante politiquement.

Le Ticket vert 2016 de la FNAUT

Lors de ses congrès, qui ont lieu tous les deux ans, la FNAUT attribue aux responsables politiques des prix appelés Tickets verts et Tickets rouges. Lors de son 20^{ème} congrès qui s'est tenu à Strasbourg les 21 et 22 octobre 2016, le Ticket vert a été attribué, sur proposition de l'ADTC Grenoble et de Rue de l'Avenir, à Grenoble Alpes Métropole pour l'instauration courageuse du 30 km/h dans 43 communes de l'agglomération grenobloise, dans le cadre de l'opération "Métropole Apaisée".

La limitation de la vitesse à 30 km/h comme le développement des Transports en Commun sont indispensables pour donner des alternatives à l'autosolisme.

La FNAUT a salué plus particulièrement l'action de :

- Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole,
- Yann Mongaburu, vice-président délégué Déplacements,
- Ludovic Bustos, vice-président délégué Espaces Publics et Voirie,
- Eric Piolle, maire de Grenoble, ville-centre de la Métropole.

Le ticket vert 2016 sera remis vendredi 16 décembre à 10h au siège de Grenoble Alpes Métropole

La modération de la vitesse automobile, une mesure d'avenir : la rue n'est pas une route

Le 30 km/h est une mesure « polyvalente » qui permet à la fois :

- de réduire la consommation d'énergie ;
- d'apaiser la ville, d'y améliorer la sécurité, d'y réduire le bruit et le stress ;
- d'inciter les habitants à se déplacer à pied et à vélo ;
- et donc, indirectement, de réduire la pollution de l'air,

et qui ne freine pas le trafic routier puisque le 50 km/h reste en vigueur sur les axes structurants.

Instauré avec succès à Graz, deuxième ville autrichienne (250 000 habitants), dès 1992, le 30 km/h s'est peu à peu répandu en Europe. Il a déjà été introduit en France, mais seulement dans des villes petites ou moyennes. C'est la première fois que cette mesure est étendue à la quasi-totalité d'une grande agglomération.

Contacts presse : Jean Sivardière, vice-président de la FNAUT

Nathalie Teppe, présidente de l'ADTC Grenoble, se Déplacer Autrement

Philippe Zanolla, correspondant local de Rue de l'Avenir